

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 39, Numéro 7 > septembre 2012 > www.droitdeparole.org

LE QUÉBEC EN PLEINE **DÉFERLANTE!**



Manifestation du 22 août, à Montréal, alors que des milliers de personnes envahissaient les rues du centre-ville pour dénoncer la hausse des frais de scolarité et les injustices sociales.

PHOTO PIERRE OUIMET

« Néo-libéralisme » 101

Qu'est-ce donc que ce « néolibéralisme » que les mouvements sociaux dénoncent avec tant de force? Nos collaborateurs se sont penchés sur cette pensée économique et sur son influence sur les partis politiques. En **pages 2 et 3**.

Poésie d'automne

Cet automne, *Droit de parole* publiera dans chaque numéro un poème de l'auteur de Québec André Trottier. Le premier intitulé *Transitions* est publié en **page 2**. Il est accompagné d'un dessin de l'artiste Paule Genest.

PPU Saint-Roch

Dans le quartier Saint-Roch un comité de citoyens s'est formé pour développer un point de vue critique sur le Projet particulier d'urbanisme (PPU). Marc Boutin trace un portrait des principaux enjeux reliés à ce nouveau projet de développement à Saint-Roch. En **page 4**.

Règlement matraque

Dans la foulée des manifestations du printemps dernier, l'administration Labeaume adoptait le 19 juin, un règlement sur la paix et le bon ordre. Point de vu critique en **page 7**.

Transitions

L'été tire déjà à sa fin

comme un rêve

dont on hésite à se sortir...

une légèreté fuyante

une brindille qui dérive au fil de l'eau.

Un enfant solitaire

étendu à l'ombre d'un grand saule

se plonge dans la lecture d'une B.D.

dans le silence qui suit

le bruissement des feuilles et du monde.

Et je me dis que tout ça est bien

même si ce seront bientôt

les dernières canicules

les derniers orages électriques

les derniers moments de farniente...

Et puis ce seront les récoltes

et puis la rentrée

et puis enfin

le temps des érables

rouges et fulgurants :

le temps des transitions

et du sang neuf

de nos saisons à naître.

André Trottier (août 2012)



L'indien, médiums mixtes, 2012.

DESSIN PAULE GENEST

Le langage de l'espoir comme antidote

Par **Nathalie Côté**

Le 22 août, comme chaque 22 du mois, plus de 15 000 personnes marchaient dans les rues de Montréal pour demander le retrait de l'augmentation des frais de scolarité et davantage de justice sociale. Étudiants, étudiantes, groupes communautaires et syndicats étaient réunis pour dénoncer autant les politiques des Libéraux que celles de la CAQ. Ce rassemblement est une autre preuve que le mouvement de contestation actuel ne s'essouffle pas. Même que le « carré rouge » est devenu le symbole de la résistance au néolibéralisme et à toutes ses politiques qui appauvrissent la majorité de la population.

Le prochain parti qui formera le gouvernement ne pourra pas faire la sourde oreille aux aspirations des citoyens en colère et avides de vivre autrement. Les mouvements sociaux ont démontré leur force... Comme les Indignés l'ont fait à l'automne 2011 en installant des campements dans les centres-villes pour dénoncer la concentration de la richesse. Comme l'on fait les étudiants au printemps en refusant la marchandisation de l'éducation, voire la marchandisation de la vie. Les changements auxquels aspirent ceux qui marchent dans la rue et qui veulent changer la société ne se résument pas à des considérations comptable. Nous avons besoin d'idéaux, de projets de société avec au centre, la nature et l'humain.

Mais nous avons aussi besoin de plus de temps, comme le rappelait si bien Françoise David de Québec-solidaire qui se présentait, il y a peu, comme la porte-parole des plus démunies et des mouvements sociaux, mais aussi comme représentante des « familles en quête de temps ». Plus de temps pour quoi? À chacun de trouver sa réponse! Pour se cultiver, s'éduquer, pour vivre une vie meilleure, pour participer pleinement à la vie démocratique et affirmer notre statut de citoyen.

Voilà qui contraste avec le vocabulaire de tous ceux qui, rompus au langage du monde des affaires, considèrent le peuple comme des payeurs de taxe et des consommateurs, les travailleurs comme des ressources humaines, et les patients comme des clients! C'est aussi cela le néolibéralisme : un langage qui s'infiltré dans notre quotidien.

Qu'est-ce que le néolibéralisme?

Par **François G. Couillard**

Le néolibéralisme est un courant de pensée inspiré du libéralisme économique qui dit essentiellement deux choses: l'État providence est une mauvaise chose et le libre-marché, c'est bien mieux. Il vise à étendre les mécanismes du marché dans toutes les sphères de la vie. Ses principaux penseurs sont Milton Friedman (1912-2006) et Friedrich Hayek (1899-1992).

Le néolibéralisme vise à tout privatiser.

Sa cible actuelle? Les services publics, c'est-à-dire les hôpitaux et les écoles. On cherche à y insinuer des pratiques propres aux entreprises privées, par exemple: le principe d'utilisateur-payeur. Par cette logique, un étudiant ou une étudiante n'est plus une personne libre acquérant des connaissances, mais un client utilisant un service éducatif pour obtenir des connaissances qui lui permettront de générer des revenus pour investir dans son « capital humain ».

La taxe santé, la hausse des frais de scolarité, la hausse des tarifs d'électricité et la baisse des impôts sont des exemples de mesures néolibérales mises en place par le gouvernement Charest. Le Parti Québécois a aussi maintes fois montré son allégeance au néolibéralisme. D'ailleurs, un de ses plus ardents promoteurs est Lucien Bouchard, ex-premier ministre péquiste.

Dans les faits, ces mesures accroissent les inégalités entre les riches et les pauvres et refile la facture aux classes populaires.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droiddeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage : 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs.

Équipe du journal :
Simon M. Leclerc, Marc Boutin, François G. Couillard, Monique Dupont, Pierre Mouterde, Renaud Pilote, Les AmisEs de la

Terre de Québec, Simon-Pierre Beaudet, Michaël Lessard, Grace V. Roy, Guillaume Marchand, Gilles Simard.

Coordination :
Nathalie Côté

Design : Martin Charest
Webmestre : Michaël Lessard

Photos :
Pierre Ouimet, Nathalie Côté.

Collaboration :
André Trottier, Paule Genest.

Imprimeur : Payette et Simms inc.



Unis contre les néo-libéraux !

Par Pierre Mouterde

Depuis des années, les différentes organisations sociales et populaires de Québec se battent avec acharnement contre les effets des politiques néolibérales. Déficit zéro, coupures dans les services publics, hausse des tarifs et des droits de scolarité, taxe santé, marchandisation des services publics, contrôle plus étroit des subventions accordées aux groupes populaires : toutes ces mesures correspondent aux volontés de privatiser, de déréglementer et de libéraliser les échanges si caractéristiques du néolibéralisme. Et toutes tendent à pénaliser les secteurs les plus démunis de la société ainsi que les classes dites moyennes.

Le néolibéralisme est donc une plaie dont il faut se débarrasser coûte que coûte. Comme média proche des groupes populaires de la basse ville de Québec, Droit de Parole pense important, en cette période électorale si particulière de le rappeler avec force. Notamment en identifiant quels sont les partis qui en font leur credo et comment cela finit par affecter considérablement les conditions de vie de milliers de citoyens de notre ville.

Quel que soit le point de vue que l'on peut avoir sur les élections, on ne peut nier qu'elles auront de l'importance. Qu'on songe par exemple à l'augmentation des droits de scolarité, au maintien de la taxe santé, à la protection de nos ressources naturelles, ou plus près de nous au développement par exemple de transport électrifié dans

les quartiers centraux de Québec. Ou encore à la façon dont on favorisera le dernier projet de développement du maire Labeaume, le Plan de particulier d'urbanisme (PPU) de Saint Roch.

Le choix que l'on fera dans l'isoloir le 4 septembre aura son influence sur tous ces dossiers. Et il nous semble important de tout faire pour empêcher que ne passent des candidats néolibéraux. En sachant que nous ne pourrons y parvenir qu'à la condition de rester unis face à eux. L'unité, n'est-ce pas ce qui a permis aux étudiants et aux étudiantes de soulever tant d'espoirs de changement ? Dans le cadre de cette campagne électorale estivale, n'est-ce pas la première leçon que nous devrions retenir de leur lutte ?

Les trois grands partis : du pareil au même

Par Pierre Mouterde

On sait que le néolibéralisme est un mode de régulation de l'économie de marché qui tend à s'attaquer à l'État-providence et à favoriser la privatisation, la déréglementation et la libéralisation des échanges économiques. Au Québec, il y a actuellement trois grands partis qui ont adopté cette philosophie économique du « laisser-faire », mais qui chacun l'ont fait avec des nuances différentes.

Le Parti libéral

Le parti le plus clairement néolibéral est sans conteste le Parti libéral de Jean Charest. Le dernier budget Bachand avec son augmentation des tarifs d'électricité, le dégel des droits de scolarité, l'imposition d'une taxe santé, l'allègement des impôts dus par les grandes entreprises en fait clairement la démonstration. Et le plan Nord, en laissant le champ libre à de grandes minières étrangères (que l'on taxe à peine) est tout à fait conforme à cette philosophie voulant que l'État les laisse s'enrichir impunément. Quant à la corruption dont on a tant parlé ces dernières années, elle est le résultat direct de ce laisser-faire économique général qui tend à supprimer tous les contrôles étatiques et donc à favoriser la collusion et les ententes sous la table.

La Coalition Avenir Québec (CAQ)

La CAQ, de son côté, ne fait guère mieux. Même si elle apparaît comme un jeune parti qui veut se distinguer des « vieux partis », elle a repris à son compte l'entièreté du programme néolibéral, mais en lui ajoutant en prime une petite touche néoconservatrice et pragmatique. C'est ce qui explique les accents moralisants de François Legault, reprochant aux jeunes du Québec de « faire la belle vie » et les enjoignant à travailler plus et à être productifs. C'est ce qui explique aussi son obsession à vouloir payer la dette coûte que coûte et à en exagérer l'ampleur pour nous appeler de nous serrer la ceinture. C'est enfin ce qui explique son idée de vouloir s'attaquer à la bureaucratie (les commissions scolaires, Hydro-Québec), manière de démanteler mine de rien les structures étatiques ou publiques héritées de l'État providence.

Le Parti québécois

Reste le PQ : beaucoup croient encore qu'il a un préjugé favorable aux travailleuses et travailleurs et continue à être proche de la social-démocratie en étant adepte d'un État-providence. Or depuis le début des années 90, le PQ a changé radicalement de perspective. Sous l'égide de Bernard Landry et de Jacques Parizeau, il a fini par adopter lui aussi la philosophie économique néolibérale, mais en lui ajoutant parfois quelques mesures sociales. Ce qui fait qu'il est un parti, non pas social-démocrate, mais plutôt « social-libéral ». Bien souvent, il cache son parti-pris pour le libre marché par quelques mesures qui font illusion, comme les garderies à 5 dollars ou le soutien à l'économie solidaire. Ne l'oublions pas, c'est le Parti québécois, sous Lucien Bouchard, en 1996, qui a mis en place des politiques de déficit zéro (mesures typiquement néolibérales) et qui ainsi réduit de plus de

20% le budget de la santé et de l'éducation. Touchant ainsi aux conditions des couches populaires de manière particulièrement drastique.

L'affaire de l'amphithéâtre de Québec : l'exemple typique d'une gestion néolibérale

C'était il y a à peine un an, en mars 2011 : Agnès Maltais députée péquiste de Taschereau se portait au secours du tandem Péladeau/Labeaume pour favoriser un projet d'amphithéâtre multifonctionnel qui bousculait toutes les manières habituelles de faire : on se passerait d'appels d'offres publics et on refuserait de se soumettre aux obligations légales de la loi des villes et des cités, en choisissant de s'entendre directement avec un homme d'affaire du Québec très en vue.

C'est là le propre même du néolibéralisme : favoriser la déréglementation et, ce faisant accorder la priorité à

une entreprise puissante avec laquelle on finit par s'entendre sous la table. Car dans l'affaire de l'amphithéâtre, ce qui fait d'abord problème, c'est le manque de transparence ; c'est l'absence de contrôle démocratique sur des sommes d'argent importantes provenant du public ; c'est le refus de se plier aux règles pourtant édictées par la collectivité ; et, c'est le fait qu'une députée s'est prêtée à ce jeu en aidant un milliardaire à se monter un plan d'affaires qui lui est hautement profitable et qui, au bout du compte, lui permet de socialiser les pertes et de privatiser les profits. Car c'est ce que prévoit l'entente passée, avec la bénédiction d'Agnès Maltais, entre Labeaume et Péladeau : si l'amphithéâtre fait des profits, ils reviendront d'abord à Pierre Karl Péladeau, et s'il fait des pertes, eh bien la ville en assumera la moitié ! Tout ça avec de l'argent public. N'est-ce pas le propre du néolibéralisme de générer de telles injustices ?



Manifestation du 22 juin sur la Côte d'Abraham à Québec.

PHOTO MARC BOUTIN

Statistique préélectorale La radio-poubelle appuie la CAQ

La radio-poubelle participe à faire les relations publiques de la Coalition Avenir Québec (CAQ). C'est la conclusion à laquelle on arrive en analysant les discussions politiques du mois de juillet, soit un mois avant le déclenchement des élections.

Nous avons répertorié toutes les discussions politiques du 2 juillet au 1 août, date de déclenchement des élections, à l'antenne de CHOI et du 93.3. Nous avons comptabilisé toutes les entrevues et chroniques traitant de politique provinciale.

Les émissions suivantes ont été prises en compte pour le calcul. Pour le 93.3 FM: Jamais trop tôt, Bouchard en parle, Liberté d'opinion, Québec Maintenant, Parent - le retour. Pour CHOI: Le show du matin, Maurais live, Dupont le midi,

Le retour de Mr. Gasse.

Traitement des partis

Sur un total de 64 discussions sur la politique provinciale, 38 traitent spécifiquement d'un parti dument enregistré. De ces discussions, 19 traitent de la CAQ, soit 50%.

Entrevues

Si l'on exclue les Cols rouges, sur un total de 27 candidats reçus en entrevue, 17 sont de la CAQ, soit 63%.

Nous arrivons à la conclusion que la radio-poubelle est moins préoccupée à procurer une information neutre visant à éclaircir les enjeux de société qu'à faire de l'agitation politique partisane.

Statistiques tirées de la Coalition Sortons les Poubelles de Québec

Réflexion face aux élections : que choisir?

Par **Michel Leclerc, Laurence Morin et Yan Grenier, Des AmiEs de la Terre de Québec**

Bientôt, le Québec se rendra à l'isoloir. Certains disent que nous avons le gouvernement que nous méritons, puisqu'il résulte du choix de la majorité. Qu'est-ce qui inspirera avant tout ce choix? Bien-être individuel ou bien commun? Est-ce un vote pour soi-même ou encore plus grand que soi? Notre choix inclue-t-il les préoccupations de celles et ceux qui ont des besoins non comblés?

Avons-nous approfondi nos recherches pour comprendre l'approche et les propositions des différents partis? La convergence de l'information entre les mains des magnats de la presse et des médias de masse nous permet-elle d'être bien informé sur la politique et l'état de notre société? Devant ces choix réduits, qu'en est-il de l'abstentionnisme?

Devons-nous attendre que ce changement vienne de l'État et de ses institutions? Qu'en est-il de notre contribution individuelle et de celle des organismes de base? Appliquons-nous quotidiennement nos idéaux à notre propre vie et à nos organisations? Sommes-nous porteurs des changements que nous souhaitons en ce monde?

La vie politique ne devrait-elle pas davantage être l'affaire de l'ensemble des citoyennes et des citoyens, plutôt que celle d'une minorité animée par des intérêts particuliers? Par quels moyens les travailleurs et les travailleuses peuvent-ils accéder à l'énergie et au temps nécessaires à une telle prise en charge citoyenne?

Mode de scrutin à réformer

Pour les AmiEs de la Terre de Québec (ATQ), une des conditions d'existence d'une société écologiste repose sur le principe d'autogestion. L'autogestion nécessite la réforme du scrutin uninominal à un tour de type britannique qui nous est propre. Nous reconnaissons que ce mode n'est pas représentatif de la volonté populaire, la majorité des électeurs « perdant » leurs élections. Plusieurs États ont choisi

un mode de scrutin qui permet de contrer cet inconvénient, par exemple, celui à représentation proportionnelle qui assure qu'un certain pourcentage de députés corresponde au vote populaire.

Michel Jurdant, fondateur des ATQ, envisageait un mode reposant sur une représentation proportionnelle régionale modérée. Une vingtaine de circonscriptions régionales seraient représentées par 3, 4, 5 ou 6 députés. Pour chaque région, le pourcentage des élus d'un parti serait proportionnel au pourcentage de votes obtenu. Cela permettrait la décentralisation du pouvoir et un plus grand engagement des régions et des populations concernées dans le processus de prise de décisions. Cela encouragerait également l'émergence des alternatives politiques (des partis régionalistes, alternatifs ou féministes devenant capables de faire élire des représentants). Ainsi, de nouvelles idées au sein de l'Assemblée nationale pourraient enrichir les débats politiques.

Alternative politique

La présente nature des productions industrielles n'est pas le fruit de décisions démocratiques, les citoyennes et les citoyens n'ayant pas la possibilité d'évaluer la valeur d'usage des biens et des services produits. Les partis politiques actuels, malgré leurs prétentions, sont productivistes et n'offrent pas de position alternative quant à la croissance économique. Ils omettent d'attribuer des valeurs de non-usage aux différents éléments des écosystèmes et du patrimoine humain. Comment peut-on répondre aux réels besoins de la population au sein d'une société industrielle comme la nôtre; une machine économique ne fonctionnant que par et pour elle-même? Afin que les citoyennes et citoyens acquièrent pleinement leur pouvoir politique, ne devrait-on pas commencer par repenser le système qui nous en empêche?

À la lumière de ces éléments, quel serait le vote qui nous permettrait de converger le plus possible vers l'émergence d'une société plus écologiste, solidaire et équitable? Quelles sont nos responsabilités individuelles et collectives en vue d'une telle émergence?

Réflexions estivales d'un électron libre Artistes rétrogrades, ville rétrograde artistes progressistes, quartier progressiste

Par **Marc Boutin**

On s'étonne de constater à quel point la région de Québec penche dans le conservatisme politique : engouement tenace pour la C.A.Q. et la radio-poubelle, une police intolérante et répressive (10 fois plus d'arrestations à Québec qu'à Montréal pendant le printemps érable, si on tient compte du nombre des manifestants), un maire populiste et réactionnaire qui ne pense qu'à placer ses petits gratte-ciel et ses temples sportifs comme autant d'hôtels sur un jeu de monopoly, une région engluée dans l'auto-boulododo avec son réseau autoroutier surdimensionné et ses interminables banlieues plattes. Québec, phénomène unique : ville plus rétrograde encore que la campagne qui l'entoure, plus à droite que tout le reste de cette « province » dont elle serait la capitale.

Il reste pourtant un îlot d'espoir : les quartiers populaires du centre-ville. Un grand nombre d'artistes y vivent et le vote du comté de Taschereau, du moins lorsqu'il incluait le Vieux Limoilou, a longtemps exprimé des tendances plus progressistes qu'ailleurs. Le 22 juin dernier, j'étais parmi les quelques cinq à dix mille manifestants à la grande marche dans les rues de Québec. Je reprenais espoir pour ma ville et cotoyaient des amis, des voisins, beaucoup d'inconnus et quelques artistes, de grands talents, mais peu connus du public. Le soir, j'écoute les reportages. Une manif semblable avait eu lieu à Montréal et s'exprimaient au nom des manifestants, Michel Rivard, Fred Pellerin, Pierre Curzi, Armand Vaillancourt, etc. De Québec, des commentaires tout aussi pertinents mais venant de jeunes étudiants, de personnes peu connues du grand public.

Depuis, j'interroge les gens du milieu : où sont les artistes de Québec quand vient le temps de prendre position sur les problèmes collectifs et les questions existentielles que posent aujourd'hui les jeunes? Je sais que Robert Lepage est empêtré dans des questions d'affaires et que le maire Labeaume a réussi à lier les mains de Chantal Gilbert, la représentante du milieu artistique de Saint-Roch. Ils ont voté tous les deux pour un règlement

municipal aussi répressif que la loi 78 du gouvernement Charest, règlement qui, entre autres, interdit à quiconque de se trouver dans un parc entre 23 h. et 5 h. Je sais qu'Agnès Maltais est une artiste engagée, mais elle doit rester porte-parole de son parti.

À part les noms connus, Québec est quand même une ville artistique foisonnante. Le milieu théâtral de Québec est très productif et donne du travail à des artistes de premier plan. Il n'y a pas que les vedettes de la télévision, Québec a ses peintres, ses poètes, ses architectes, ses performeurs, ses danseurs et j'en passe. Quelques réponses types recueillies au hasard :

« Oui, mais à Québec, tout le monde est subventionné jusqu'aux oreilles, ou veut être subventionné, ce qui empêche de parler. »

« Moi, mon combat est esthétique »

« Je travaille en atelier toute la journée, j'ai plus de temps pour autre chose »

« Notre oeuvre parle d'elle-même, elle est sociale et progressiste. On est pas obligé de manifester dans la rue pour le prouver »

Que répondre sinon de dire : On est pas obligé de vendre son âme parce qu'on est subventionné et n'oublions jamais que la main qui nourrit l'artiste veut l'asservir. Dans certaines situations, il faut la mordre et en assumer les conséquences, sans quoi notre art devient un commerce. L'art n'est jamais neutre. L'esthétique n'est jamais séparé d'un contenu et reste aussi politique que la vie elle-même. Les ateliers existent pour se préparer à faire face à ses pairs et il y a des temps dans la vie des peuples ou ce n'est plus dans les chapelles mais dans la rue que ça se passe.

Cet été à Québec, la sortie la plus sentie sur le sujet est venue d'un source improbable, d'un personnage, grand collectionneur d'art, que d'aucun pourrait situer à droite du spectre politique. Dans un article du journal Le Soleil (Valérie Gaudreau, 29 juillet 12, p.10), Marc Bellemare dit souhaiter voir chez les artistes d'aujourd'hui, un engagement dans l'arène public aussi exemplaires que celui des signataires du Refus Global, ce texte fondateur du Québec moderne. Selon lui, les temps sont mûrs pour un Refus Global numéro 2.



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Le projet particulier d'urbanisme (PPU)

Gens de Saint-Roch, méfiez-vous !

La Ville de Québec prépare, pour le mois d'octobre prochain, son unique soirée de consultation sur un ambitieux « plan particulier d'urbanisme (PPU) » qui touche plus de la moitié du quartier. De la bibliothèque de la place Jacques-Cartier, en allant vers le nord jusqu'à la rivière Saint-Charles, le PPU couvre les deux côtés des rues De la Couronne et Dorchester, l'enclave résidentielle entre ces deux rues, le parc Victoria, les écoles Cardinal-Roy et Wilbrod-Bhérier et toute la Pointe-aux-Lièvres, y compris le Village-de-L'Anse.

Par Marc Boutin

Pourquoi se méfier? D'abord parce que ce genre d'exercice recèle toujours un côté bidon. Le citoyen naïf, ayant reçu une invitation à participer à la consultation, pourrait croire que la Ville veut connaître son avis avant de prendre une ou plusieurs décisions « éclairées », qui naturellement iraient dans le sens indiqué par lui.

La réalité n'est pas si simple

D'abord, la Ville se sert souvent de la pluralité des opinions énoncées en consultation pour, en bout de ligne en faire à sa tête (ce qui souvent veut dire dans le sens des intérêts des promoteurs les plus puissants).

Il faut se méfier, en effet, des décisions prises à l'avance avec des promoteurs sur des dossiers et des enjeux pourtant présentés aux citoyens comme des « possibilités de développement ». Dans le cas du PPU Saint-Roch par exemple, il semble que les contrats pour la réalisation de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, pour le stationnement et pour l'occupation de « l'édifice-phare » de la Place Jacques-Cartier, soient déjà arrêtés.

Les promoteurs ne sentent pas le besoin de se présenter aux consultations publiques. Ils ont eu, bien avant cet exercice médiatique, leurs propres consultations privées, lesquelles, ne sont pas bidon.

Attention aux « expressions perlinpinpin »

Aussi, il faut se méfier des mots. La ville profite de la mise en scène médiatique associée à une consultation publique pour lancer des expressions à la mode. Dans le cas du PPU Saint-Roch, on parle d'écoquartier, de pôle techno-culturel, de secteur à requalifier, de site potentiel de consolidation, de mobilité durable, sans nécessairement avoir un contenu précis à proposer qui correspondrait aux attentes que ces expressions suscitent chez les gens. À la soirée d'informa-

tion sur le PPU, en juin dernier, un citoyen a demandé au responsable de l'aménagement et bras droit du maire Labaume, monsieur François Picard, ce que la ville entendait par un « pôle techno-culturel » (la ville prévoit faire de la Place Jacques-Cartier un pôle techno-culturel). Monsieur Picard a répondu, bien candidement, qu'il n'en avait pas la moindre idée. Une réponse certes sincère, mais qui reste un peu inquiétante quant aux intentions réelles de la Ville pour l'avenir de la Place Jacques-Cartier.

Il faut se méfier du mot « écoquartier ». Il revient continuellement dans les documents pour identifier un nouveau secteur résidentiel à la Pointe-aux-Lièvres où la Ville prévoit construire une série de blocs d'habitation en hauteur. Une question vient à l'esprit : comment concilier le principe d'économie d'énergie, propre à tout écoquartier, avec l'exigence d'avoir partout des ascenseurs qui donnent sur des corridors et des logements fermés (sur 3 côtés) nécessitant une ventilation artificielle qui peuvent devenir avec le temps source de légionellose. La transparence des logements et une ventilation naturelle ne devraient-elles pas faire partie de tout écoquartier digne de ce nom? Le propre de tout écoquartier n'est-il pas d'en arriver à une économie énergétique maximale?

Il faut se méfier de l'expression « mobilité durable ». La Ville projette d'implanter un tramway qui traverse du nord au sud le quartier mais, du même souffle, elle veut créer d'immenses stationnements (300 autos à Place Jacques-Cartier et tout autant à la Pointe-aux-Lièvres) de chaque côté de la ligne. Dans le cas particulier du PPU Saint-Roch, la Ville propose donc, à la fois et au même endroit, un projet de mobilité durable et des projets de mobilité délétère (mobilité basée sur les énergies fossiles). Il faut choisir, ou l'un ou l'autre. À moins d'avoir de l'argent à jeter à la rue.

Pourquoi participer alors?

Pendant la consultation, tout en restant conscient

qu'il s'agit d'un exercice médiatique, on en profite comme citoyen pour créer, sur la place publique, un rapport de force avec la Ville. Malgré le côté spectacle, une consultation a ceci de bon : elle permet aux citoyens regroupés de préciser leurs idées et de proposer une ville souvent très différente de la ville des promoteurs privés.

Les citoyens se préoccupent habituellement de qualité de vie, la Ville de rentrées fiscales. La qualité de vie est rentable à long terme, les politiciens de la scène municipale préfèrent la rentabilité à court terme. C'est pourquoi ils n'en ont que pour les gratte-ciel, les condos et les stationnements. Mais, à long terme, les gratte-ciel, les condos et les stationnements ont un effet néfaste sur la qualité de vie.

Un peu de logique S.V.P.

Il est important d'en profiter pour poser des questions aux élus et aux fonctionnaires... Qu'est-ce qu'un gratte-ciel à condos vient faire en plein centre d'une Place Jacques-Cartier dont on dit vouloir renforcer le rôle culturel? Pourquoi un gratte-ciel rue de la Croix-rouge? Comment vous y prendrez-vous pour protéger la population résidente et maintenir la mixité sociale propre au faubourg Saint-Roch?

Il faut imposer aux élus et aux fonctionnaires un exercice de logique : celui de choisir entre le tramway et l'automobile! Leur faire comprendre l'importance de réduire la dépendance automobile à Québec en commençant par Saint-Roch, un quartier victime d'un trop plein de circulation de transit.

La population de Québec va se rendre compte que les citoyens de Saint-Roch savent ce qu'ils veulent. Et, même si les élus ne font que semblant d'écouter, à long terme, la vision citoyenne de Saint-Roch va peut-être faire des petits.



Projet d'écoquartier de la Pointe-Aux-Lièvres.



IMAGE SERVICE D'URBANISME DE LA VILLE DE QUÉBEC

ÉLECTIONS GÉNÉRALES

4 SEPTEMBRE 2012



**LE 4 SEPTEMBRE ENTRE 9 H 30 ET 20 H,
C'EST LE JOUR DU SCRUTIN.**

POUR VOTER, VOUS DEVEZ :

- Avoir la qualité d'électeur;
- Être inscrit sur la liste électorale;
- Vous identifier en présentant l'un des documents suivants :
 - carte d'assurance maladie;
 - permis de conduire;
 - passeport canadien;
 - certificat de statut d'Indien;
 - carte des Forces canadiennes.

POUR CONNAÎTRE L'ADRESSE DE VOTRE BUREAU DE VOTE :

- Consultez la carte de rappel qui vous a été expédiée.
- Naviguez sur notre site Web :
www.electionsquebec.qc.ca
À l'aide de votre code postal, vous y trouverez une mine de renseignements.

Pour en savoir davantage...

- electionsquebec.qc.ca
- info@electionsquebec.qc.ca
- **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)**



Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne



Manifestation devant l'Hôtel de ville lors de l'adoption du Règlement sur la paix et le bon ordre relativement aux manifestations, assemblées, défilés et attroupements, le 19 juin 2012. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Couvre-feu sur Québec

Par François G. Couillard

Au plus fort de la grève étudiante, le 19 juin dernier, la Ville de Québec a adopté un nouveau règlement «sur la paix et le bon ordre». Selon plusieurs groupes populaires, il constitue une grave atteinte à la libre expression de droits démocratiques fondamentaux.

Le règlement vise deux types d'événements: les campements sur des endroits publics, par exemple celui du mouvement Occupons Québec, et les manifestations. Appliqué avec mauvaise foi, il permet d'empêcher toute manifestation pacifique de trois personnes ou plus.

Comparons ce règlement avec la loi 12. Il a fait beaucoup moins de bruit que la loi 12 (projet de loi 78). Les deux portent atteinte au droit de manifester. La loi a été dénoncée de toute part par les syndicats, les fédérations étudiantes, les groupes populaires, le barreau, l'ONU et par d'autres, pour son caractère liberticide. Le règlement municipal, dans l'ombre de la loi 12, préparé dans l'urgence précédant la fièvre entourant la Fête nationale est passé plus discrètement. Il a tout de même donné lieu à une bousculade au Conseil municipal.

Selon le professeur spécialisé en droits de la personne, Louis-Philippe Lampron, le règlement porte autant atteinte aux libertés fondamentales: «C'est formulé de façon tellement large qu'une personne qui n'a pas de comportement à risque, un touriste par exemple, est visé par l'interdiction (d'être dans un parc entre 23 et 5h)» affirme-t-il.

La porte est ouverte au profilage politique et social. Il poursuit: «Il y a déjà des interdictions déjà existantes. Le flânage par exemple. En même temps, il m'est arrivé souvent de flâner dans un centre d'achat sans être interpellé. Mais si vous avez l'air d'un sans abri, les dispositions du règlement peuvent être appliquées. C'est discriminatoire. On va donner plein d'interdictions et on va laisser la liberté à la police de décider.» Louis-Philippe Lampron ne croit pas que le contexte préconisait l'adoption de mesures aussi répressives. Selon lui, la constitutionnalité du règlement est douteuse.

Une opinion partagée par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. «On assiste à une vague répressive comme on ne l'a pas vue depuis 10 ans, depuis le Sommet des Amériques» note son coordonnateur Mathieu Houle-Courcelles. Selon lui «quelle que soit l'ampleur des manif, elles ne devraient jamais être soumises à l'arbitraire policier.» Mathieu Houle-Courcelles n'exclut pas l'éventualité d'une réplique judiciaire au sein d'un regroupement régional ou national.

Deux citoyens ont entrepris des démarches de contesta-

tion judiciaire. André Bérubé, d'Occupons Québec, et Michaël Lessard, du Réseau du Forum social, ont demandé un avis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Celle-ci avait durement critiqué la loi 12 qui porte «atteinte directement ou indirectement aux libertés de conscience, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association» garanties par la Charte québécoise.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée en vertu du nouveau règlement adopté par la Ville de Québec, ni de la loi 12. Louis-Philippe Lampron estime que leur validité en regard des chartes est «fort douteuse», et que la police se replie sur des «valeurs sûres» comme l'article 500.1, très connu des manifestants, qui concerne l'entrave à la circulation. Par contre, M. Lampron soulève leur caractère dissuasif. En effet, jamais nous ne pourrions comptabiliser le nombre de manifestants et de manifestantes ayant quitté le macadam par peur de la répression.

Droit de parole

Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable): _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel	15 \$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75 \$
Abonnement institutionnel (par la poste)	25 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion institutionnelle	25 \$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus)	20 \$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à:

Journal Droit de parole
266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043
info@droitdeparole.org
www.droitdeparole.org

biblioterre

Les Amis de la Terre de Québec | www.atquebec.org

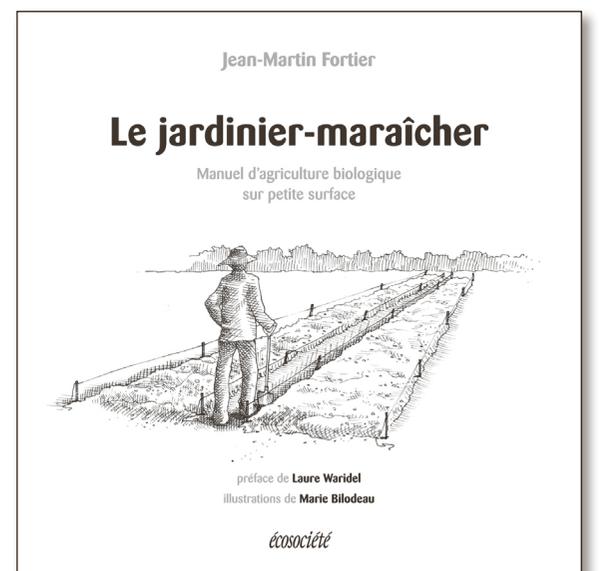
Maraîchage biologique

Transformer notre rapport à l'alimentation est une nécessité. Pour notre santé et celle de la planète, nous voulons nous nourrir de produits sains. Ainsi, l'agriculture se transforme. Mais les idées reçues sur l'agriculture biologique sont tenaces. Elle ne serait pas aussi productive que l'agriculture industrielle, et ne pourrait pas être une alternative raisonnable pour nourrir les humains. Jean-Martin Fortier, agriculteur biologique depuis 10 ans, tord le cou à ces clichés dans *Le jardinier-maraîcher*, un ouvrage qui a tout ce qu'il faut pour provoquer une petite révolution agricole au Québec!

Dans ce manuel de maraîchage biologique, il partage avec beaucoup de générosité et de transparence les principes, méthodes et astuces qui ont fait le succès de ses cultures et la rentabilité de son entreprise agricole. Il raconte comment il est possible de faire du jardinage écologique un métier lucratif et d'éviter un endettement étouffant. En plus de fournir les notes culturelles sur plus de 30 légumes, il apprend comment:

- choisir l'emplacement d'un site en s'inspirant de la permaculture;
- minimiser les investissements au démarrage de son entreprise et faire une bonne planification financière;
- utiliser de la machinerie alternative au tracteur et désherber avec les meilleurs outils;
- cultiver en planches permanentes avec une approche de travail du sol minime;
- fertiliser organiquement ses cultures et lutter efficacement contre les maladies et les insectes nuisibles;
- prolonger la saison en «forçant» ses cultures;
- élaborer un calendrier culturel.

Après des études en développement durable, Jean-Martin Fortier et sa compagne Maude-Hélène Desroches fondent les Jardins de la Grelinette à Saint-Armand, en Estrie. Souvent citée au Québec et à l'étranger comme un modèle d'établissement alternatif en agriculture, leur micro-ferme participe au réseau d'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC), piloté par Équiterre.



Jean-Martin Fortier
Préface de Laure Waridel
Le jardinier-maraîcher
Manuel d'agriculture biologique sur petite surface
Écosociété
Année: 2012
200 pages - 30 \$

29 AOÛT

Voter ou ne pas voter? Un débat à l'AgitéE

Débat « abstention vs pro-vote » entre Antoine, de Gauche socialiste (QS), et Thomas, ex-romantique du vote de l'Union des communistes libertaires (UCL). Voter ou ne pas voter: le torchon brûle en période électorale entre les partisans du vote et les abstentionnistes. Pour les partisans du vote, la démocratie ne se résume pas à un vote tous les quatre ans, mais il demeure essentiel que la gauche ait une place pour changer les choses. Pour les abstentionnistes « aucun parti politique ne nous sauvera, nous sommes nos propres sauveurs », comme le résume si bien Jeanne Reynolds porte-parole de la CLASSE. Incertain ou convaincu? Venez aborder la question! À 19h au Bar-Coop l'AgitéE, 255 rue Dorchester, à Québec.

29 AOÛT

«Ne perdons pas le Nord» conférence de Jacques Dufresne

Les Amies de la terre invitent le public à une conférence du philosophe Jacques Dufresne... « Même sur un sujet complexe comme le Plan Nord, un simple citoyen peut acquérir assez de connaissances pour poser quelques questions pertinentes aux experts. (...) et leur rappeler, à eux et aux décideurs qui les consultent en catimini, que le chemin le plus court vers le bien commun, c'est le chemin le plus commun : celui de l'Agora, de la place publique, ce lieu où l'on prend le temps de faire en sorte que l'information et la réflexion précèdent la décision. » À 19h, à la salle des services diocésains (Développement et paix), 1073, boul. Charest Ouest.

29 AOÛT

Assemblée générale dans le quartier Saint-Sauveur sur la grève sociale

Plusieurs groupes populaires devront se prononcer sur leur participation à une grève sociale pendant les prochaines semaines. La grève sociale et une grève politique. C'est une façon d'exprimer son désaccord, son indigna-

tion, son ras-le-bol. Ce n'est pas une grève faite par un syndicat dans le but de négocier une convention collective. C'est un moment pendant lequel bénévoles, militants, travailleurs, chômeurs, et sans-emploi mettent le frein à leurs activités pour dire aux gouvernements et aux employeurs qu'ils en ont assez. Les membres du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur auront à se prononcer sur leur participation à une éventuelle grève sociale cet automne. L'assemblée est ouverte à tous les résidents du quartier. Possibilité de devenir membre sur place (5\$). À 18h, au 301 Carillon. Un buffet sera servi.

6,7, 8 SEPTEMBRE

Rencontre internationale d'art performance de Québec

Le centre d'artistes le Lieu présente son événement biennal d'art action. Les 6,7,8 et les 13,14,15 septembre prochains. Deux week-ends d'art action avec de courtes prestations imprévisibles, souvent politiques et déroutantes de dizaines d'artistes de Colombie, d'Uruguay, d'Espagne, de France, de Suisse, du Vietnam, de Birmanie et du Québec. Des discussions et des conférences ont lieu le samedi et dimanche. Les soirées de performances débutent à 20h, à l'Édifice Saint-Vallier CDTI Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier Est. Laissez-passer: (1 jour) 5\$, (week-end): 10\$. Le 11 septembre à 20h, auront lieu, en rafale, 16 performances d'artistes québécois au jardin Saint-Roch sous le thème Génération/corruption (gratuit).

11 SEPTEMBRE

À-tout-lire reprend ses activités d'alphabétisation

Atout-Lire reprend sa 30e année d'alphabétisation populaire dans le quartier St-Sauveur. Cette année encore, nous offrirons des ateliers de français, de calcul, d'initiation à l'ordinateur et à internet ainsi qu'un club de lecture. Le club social continuera d'animer la vie d'Atout-Lire avec ses sorties et activités spéciales. Si vous connaissez des gens qui pourraient être intéressés par nos



Ruelle de Limoilou, crayon Conté, 2012.

DESSIN MARC BOUTIN

activités, n'hésitez pas à nous les référer. Une journée d'accueil aura lieu le 11 septembre 2012. Il est possible de s'inscrire en tout temps. Rendez service à une personne en lui parlant d'Atout-Lire! Atout-Lire, 266 St-Vallier Ouest, Québec, G1K 1K2, 418-524-9353, alpha@atoutlire.ca www.atoutlire.ca

13 SEPTEMBRE

La liberté, une valeur importante, jusqu'où suis-je libre?

Café-rencontre avec Monique Boniewski, de

l'Association canadienne pour la santé mentale, au Centre des femmes de la Basse-Ville 380, St-Vallier ouest. À 13h30. Gratuits, sans réservation, 418-648-9092.

14 SEPTEMBRE

Les Vendredis de la poésie au Tam-Tam café

Depuis 1998, le deuxième vendredi de chaque mois, le Tam-Tam accueille des poètes pour des soirées dans l'ambiance décontractée du café du Centre communautaire Jacques-Cartier. Des poètes y livrent, à tour de rôle,

leurs œuvres les plus récentes. La première partie, avec les poètes invités, est suivie d'une scène libre. À 20h30 au 421 Boulevard Langelier.

16 SEPTEMBRE

Vernissage à la Bibliothèque Gabrielle-Roy

Présentation d'une exposition d'œuvres de six artistes de la relève de 17 à 24 ans. Remise du prix Ateliers ouverts de 350\$ le soir du vernissage. À 17h30 à la bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Gratuit. L'exposition a lieu du 5 au 30 septembre.

20 SEPTEMBRE

Parlons politique!

Avec Anne-Marie Brunelle, journaliste et chargée de cours en communications politiques. Au Centre des femmes de la Basse-Ville 380, St-Vallier ouest. À 13h30. Gratuits, sans réservation.

27 SEPTEMBRE

Comment pouvons-nous apprendre à refaire confiance?

Avec Myriam Bourgault, psychothérapeute. Au Centre des femmes de la Basse-Ville, 380, St-Vallier ouest à 13h30. Gratuit, 418-648-9092.